

Lui être attaché sans partage...

Une fois n'est pas coutume, je vous propose d'honorer un peu l'un des patrons de notre paroisse en nous arrêtant sur la deuxième lecture, ce passage de la première lettre de Paul que l'apôtre Paul adresse aux habitants de la grande vielle de Corinthe, en Grèce. Pendant six dimanches de suite, la liturgie nous fait lire cette lettre, qui est un vrai traité de vie chrétienne, où l'apôtre, en vrai pasteur, répond aux questions qui se posent à cette jeune communauté appelée à vivre sa foi dans un environnement marqué par beaucoup de relâchement, voire de débauches.

Et nous l'avons entendu nous dire, dimanche dernier : **« le temps est limité...il passe, le monde tel que nous le voyons »**. « Le temps est limité » : la bonne traduction serait : « le temps a cargué les voiles ». C'est un terme de navigation, que nous pouvons imaginer si nous avons suivi le périple des marins du Vendée Globe ! Quand le marin arrive en vue du port, il commence à baisser les voiles, il n'en aura bientôt plus besoin ; la haute mer et ses menaces sont derrière lui. Avec ces mots Paul veut nous décrire notre situation de chrétien : nous appartenons à deux mondes, car unis au Christ ressuscité, nous savons que le port est en vue, nous sommes déjà introduits dans le monde où la mort n'a plus cours, où la vie est communion parfaite avec Dieu, tous ensemble. Mais nous sommes encore un peu en pleine mer : le danger est alors de faire comme si nous devions y rester, sans être comme aimantés par le port et ses promesses. Danger de s'enliser dans le quotidien et ses soucis, dans les angoisses de nos épreuves.

C'est dans cette perspective de notre arrivée prochaine au port que l'apôtre, dans le passage que nous avons entendu aujourd'hui, montre les avantages du célibat par rapport au mariage, du point de vue de l'attachement au Seigneur. Et Paul sait de quoi il parle ; un peu comme le Seigneur dans l'évangile, il peut s'exprimer avec autorité, car ce qu'il recommande, il le vit. En effet Paul a fait ce choix d'un célibat consacré, tandis que l'apôtre Pierre, l'autre patron de notre paroisse, le premier des apôtres, était marié.



Si l'on veut **« plaire au Seigneur et lui être attaché sans partage »**, Paul recommande donc de rester célibataire plutôt que de se marier. Cette recommandation vous a peut-être surpris, voire indisposés. Dans le contexte de notre société, il nous semble que le choix de se marier est déjà un grand choix, que bien des couples ont du mal à

faire ou tardent beaucoup à faire : l'aventure du sacrement du mariage à vivre au jour le jour en voulant s'aimer par-delà les crises et les difficultés, elle est réponse à une vraie et grande vocation. Et saint Paul en est aussi d'accord : il le dit ailleurs dans sa lettre, quand il parle du mariage comme d'un don de Dieu. Mais il souhaite qu'il y ait des personnes qui choisissent le célibat pour le Seigneur, à cause de cette vérité que l'on oublie souvent : nous sommes en des temps nouveaux depuis la résurrection du Christ, l'histoire humaine n'est plus seulement une course à la vie contre la mort, elle a un horizon, elle est toute proche d'arriver à son port, à son but, la manifestation plénière du Seigneur, de son amour dont nous bénéficions déjà.

Dans deux jours nous fêterons la Présentation de Jésus au temple, et le pape Jean-Paul II a fait de cette fête la journée mondiale de la Vie consacrée, pour attirer notre attention sur l'importance dans l'Église, dans nos communautés, de la vie religieuse consacrée. Et nous avons la chance d'avoir à Vulbens une communauté des sœurs de la Croix., qui nous donne ce signe d'un choix de vie au nom de l'Évangile. Il nous faut prier l'Esprit-Saint pour qu'il continue de susciter, parmi les membres de nos communautés, ce désir d'une vie consacrée.

Mais quel soit notre état de vie, saint Paul nous met tous devant le défi de « *plaire au Seigneur et de lui être attaché sans partage* », c'est à dire sans être distraits par d'autres préoccupations, sans nous laisser engluier dans les multiples sollicitations du quotidien, de notre monde. Certes, dit Paul, c'est plus facile pour le non marié de garder son temps et sa liberté pour le Christ, mais ce n'est pas hors d'atteinte pour les autres.

Dimanche dernier nous fêtions saint François de Sales, patron de notre diocèse. Dans les conseils qu'il donnait aux personnes qu'il accompagnait spirituellement, il n'avait de cesse de leur répéter qu'il ne leur fallait pas rêver d'un état de vie où être disciple serait plus facile que celui dans lequel le Seigneur nous avait mis : « *Il faut aimer ce que Dieu aime, écrivait-il ; or il aime notre vocation ; aimons-la bien aussi et ne nous amusons pas à penser sur celle des autres... Quiconque ne consent pas pleinement à sa vocation, tourne de ci de là, il n'aura jamais le repos... Soyons ce que nous sommes et soyons-le bien pour faire honneur au Maître ouvrier duquel nous sommes la besogne* ». Il faut aimer notre vocation, l'état de vie dans lequel le Seigneur nous a mis, fleurir là où il nous a plantés.

Que l'Esprit-Saint, qui agit puissamment en chaque Eucharistie, nous donne la force, le discernement pour qu'en toute chose nous cherchions à plaire au Seigneur et à lui être attaché sans partage. Amen

P. Alain

4° D.O.

B

Mc 1, 21-28